



Commission des visiteurs du Grand Conseil vaudois

Les détenus ont besoin d'être entendus

"La Commission des Visiteurs du Grand Conseil a terminé ses visites annuelles des établissements pénitentiaires vaudois. L'actualité particulièrement chargée du domaine carcéral depuis l'été 2012 a également justifié plusieurs visites "inopinées". Un changement salubre très important a été opéré aux EPO sous la direction de M. Denis Pieren. Fait qu'il mérite d'être souligné, aussi bien les détenus que le personnel le soulignent. Suite à la démission du directeur de La Croisée, c'est M. Urs Hausammann, directeur du Bois-Mermet qui dirige, ad intérim, les deux établissements. C'est un homme de terrain et la Commission a été très bien accueillie par ces deux personnalités fortes, justes et humaines. Suite à une baisse du nombre de détenus sollicitant un entretien lors de nos visites annoncées, une permanence, dont la fréquence reste à déterminer, est envisagée aux EPO. Les courriers de détenu-e-s par contre sont plus fréquents qu'auparavant. Si les détenu-e-s semblent être un peu gêné-e-s de "s'afficher" ouvertement lors de nos passages dans leur établissement, ils et elles se confient volontiers par écrit. Nous essayons de répondre à leurs préoccupations ou de les diriger vers les bonnes personnes si leurs demandes ne relèvent pas de nos compétences. Lorsqu'ils ou elles manifestent le souhait de nous rencontrer, nous allons les voir rapidement. Les détenu-e-s semblent très sensibles à la considération que nous leur portons. L'un d'eux, en prison depuis plusieurs années et condamné à une lourde peine, nous a fait le plus beau des compliments. Il nous a dit "si vous aviez été là en 2010, Skander Vogt serait peut-être encore en vie, car ce dont il avait besoin par-dessus tout, c'est d'être entendu".

Les auditions d'une douzaine de personnes susceptibles de fonctionner comme expert dans notre commission nous a bien occupés! Finalement, le choix a été, étonnamment, très politique et dans un premier temps, la majorité de droite de la commission a décidé de ne proposer qu'une liste de quatre noms au Conseil d'Etat.

Une préoccupation actuelle de la Commission concerne le transport des détenu-e-s gravement malades. C'est l'unité de transferts de la Police Cantonale qui est responsable de ces transports. Les cellules dans les véhicules sont très exiguës et les détenu-e-s y restent parfois jusqu'à 1h30.

Autre problème, le fait d'entrer au CHUV par l'entrée principale, menotté, décourage des détenu-e-s qui renoncent ainsi à se faire soigner à l'hôpital.

Les deux évasions consécutives à la prison de la Croisée auront d'importantes conséquences. La Cheffe du DINT, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a courageusement et vigoureusement entrepris toutes les démarches (audit...) pour faire la lumière sur ces événements, leurs conséquences et les moyens de les éviter au maximum à l'avenir."

Mireille Aubert
Présidente de la Commission des visiteurs
23 février 2013